

CCPQ

Bd Pachéco - 19 - boîte 0
1010 Bruxelles

Tél. : 02 210 50 65

Fax : 02 210 55 33

Email : ccpq@profor.be

www.enseignement.be

1. AGRONOMIE

1.1. AGRICULTURE

OUVRIER QUALIFIE / OUVRIERE QUALIFIEE EN AGRICULTURE

PROFIL DE FORMATION (CQ6 P)

PQ ayant généré le PF : Exploitant/Exploitante agricole

Accord du Conseil Général

Le 29 juin 2000

Confirmation du Parlement

Le 19 juillet 2001

LE METIER

Le métier d'ouvrier qualifié/ouvrière qualifiée en agriculture se distingue de celui de technicien/technicienne dans ses fonctions d'observation et d'application des différentes techniques et opérations liées à l'agriculture dans le respect des consignes reçues et, en particulier, dans le maintien et le fonctionnement optimal des outils, machines, matériels et bâtiments agricoles.

Son travail s'organise dans des conditions de sécurité optimale et dans l'optique de la protection de l'environnement.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance au représentants des formateurs, des associations et organismes professionnels, des syndicats qui, tant dans les groupes de travail qu'au sein des commissions consultatives, nous ont aidés à construire le présent profil de formation correspondant au CQ6 de l'enseignement secondaire professionnel.

Pierre Morandi,

Président de la commission consultative.

Emile Bertrand,
Christiane Schmitz-Van Keer,

Chargés de mission.

Ont collaboré à l'élaboration des profils :

– des représentants :

- de l'Entente syndicale UPA-UDEF ,
- de la Fédération nationale des Jeunes Alliances Paysannes de Belgique (JAP) ,
- de l'Alliance agricole belge (AAB) ,
- du Service Professionnel de la Jeunesse Agricole (SPJA),
- de l'Union professionnelle des Associations horticoles (UPAH) ,
- de l'Association pour la Promotion de l' Horticulture wallonne (APHW) ,
- de la Direction générale de l'Agriculture et de la Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement du Ministère de la Région wallonne ,
- du Centre interprofessionnel Maraîcher ,
- de l'Union professionnelle des Horticulteurs du Hainaut ,
- de l'Association des Entrepreneurs de jardins de Belgique ,
- du Groupement des Pépiniéristes de Lesdain ,
- de l'Association royale des Professionnels de l'Horticulture ,
- de la Société royale forestière de Belgique ,
- de l'Institut bruxellois pour la Gestion de l'Environnement ,

- de l'Union des Entrepreneurs forestiers de Wallonie ,
- de l'Association de Techniciens forestiers indépendants ,
- d'agriculteurs, d'horticulteurs indépendants ,
- des représentants :
 - des Organisations syndicales interprofessionnelles et professionnelles ,
 - de l'Inspection de la Communauté française ,
 - de l'Enseignement secondaire ,
 - de l'Enseignement spécial ,
 - de l'Enseignement de promotion sociale ,
 - de l'Office communautaire et régional de la Formation professionnelle et de l'Emploi (FOREM) ,
 - de l'Institut bruxellois francophone pour la Formation professionnelle (IBFFP).

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|---------|
| Le métier | Page 2 |
| Remerciements | Page 3 |
| Table des matières | Page 5 |
| Fonction 01: Observer le comportement d'un animal et d'un troupeau. | Page 6 |
| Fonction 02: Appliquer les techniques ou opérations liées aux productions animales dans le respect des consignes reçues. | Page 8 |
| Fonction 03: Observer l'état d'une parcelle en culture. | Page 13 |
| Fonction 04: Appliquer les différentes techniques et opérations liées aux productions végétales dans le respect des consignes reçues. | Page 16 |
| Fonction 05: Appliquer les techniques ou opérations liées au maintien opérationnel et au fonctionnement optimal des outils, machines, matériels et bâtiments agricoles dans le respect des consignes reçues. | Page 25 |
| Fonction 06: Organiser son travail dans le respect des consignes reçues et effectuer les différentes tâches dans les conditions de sécurité optimale. | Page 28 |
| Fonction 07: Agir en acteur de la protection de l'environnement (recommandations pour un développement durable). | Page 30 |
| Fonction 08 : S'intégrer dans la vie professionnelle. | Page 32 |

Fonction 01: Observer le comportement d'un animal et d'un troupeau.

| ACTIVITES DU (DES) PQ | COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES | CLAS. COMP. | INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES |
|--|--|-------------|---|
| 1.1 Repérer dans un élevage un animal ayant un comportement ou un développement physiologique particulier. | 1.1.1. Décrire l'anatomie et la morphologie des principaux groupes d'animaux; | CM | La description de la configuration et de la structure externe des animaux d'élevage, de production laitière et de viande de nos régions est juste. |
| | 1.1.2. Décrire les principales modifications intervenant au cours de la croissance. | | |
| | 1.1.3. Observer la présence d'un comportement ou d'un état physiologique particulier. | CM | Le repérage d'un comportement particulier d'un animal est fiable. |
| | 1.1.4. Décrire les symptômes ou le comportement de l'état morphologique ou physiologique particulier observé. | CM | Les symptômes simples (agitation, abattement, manque d'appétit, ..., femelle en chaleur, en gestation avancée ou prête à mettre bas, ...) sont correctement décrits. |
| 1.2 Repérer chez un animal ou dans un élevage la présence d'une maladie ou d'un parasite. | 1.2.1. <i>Déceler chez un animal les indices de présence des principales maladies et des principaux parasites.</i> | CEP | |
| | 1.2.2. Observer les symptômes de la présence des principales maladies et des principaux parasites. | CM | La description des symptômes de présence des principales maladies et des parasites courants des animaux d'élevage, de production laitière et de viande de nos régions est juste. |
| | 1.2.3. Identifier par leur nom commun les principales maladies et principaux parasites externes et internes des animaux. | | |
| 1.3 Repérer des conditions anormales d'ambiance ou d'environnement d'un élevage. | 1.3.1. <i>Déceler les indices de présence de conditions anormales d'ambiance ou d'environnement .</i> | CEP | |
| | 1.3.2. Observer les symptômes de conditions anormales d'ambiance ou d'environnement pour le développement des animaux. | CM | Les explications relatives aux normes zootechniques et fonctionnelles pour le logement des animaux sont correctes. La description des symptômes de conditions anormales d'ambiance ou d'environnement est juste. |
| | 1.3.3. Présenter les normes zootechniques et fonctionnelles pour le logement des animaux | | |

| | | | |
|--|--|----|---|
| | (bien-être animal, réglementations,). | | |
| 1.4 Rendre compte de ses observations. | 1.4.1. Rapporter oralement ou par écrit et d'une façon compréhensible les observations faites lors de l'examen d'un animal ou d'un troupeau. | CM | La présentation, orale ou écrite, de la synthèse des informations exploitables relatives aux observations réalisées est pertinente. |

Fonction 02: Appliquer les techniques ou opérations liées aux productions animales dans le respect des consignes reçues.

| ACTIVITES DU (DES) PQ | COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES | CLAS. COMP. | INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES |
|---|---|-------------|--|
| 2.1 Alimenter les animaux dans le respect des consignes reçues. | 2.1.1. Comprendre les mécanismes de la digestion: <ul style="list-style-type: none"> - schématiser l'organisation générale du système digestif des principales catégories d'animaux ; - expliquer la fonction essentielle des organes de l'appareil digestif. | CM | Le schéma de l'organisation du système digestif des animaux d'élevage, de production laitière et de viande de nos régions est juste et chacun des organes du système est correctement identifié. Les explications relatives à la fonction essentielle des organes sont correctes. |
| | 2.1.2. Présenter les exigences nutritives des animaux en fonction de leur stade de développement et de leur destination. | CM | Les explications relatives aux exigences nutritives des animaux d'élevage, de production laitière et de viande de nos régions est juste. |
| | 2.1.3. Distinguer les principales caractéristiques des aliments les plus courants: <ul style="list-style-type: none"> - identifier les nutriments des aliments selon leur source et expliquer leur fonction sur le développement des animaux; - estimer, par le toucher, la vue, le goût, la qualité d'un aliment, d'un fourrage; - identifier les principaux aliments et caractériser leurs apports nutritifs; - expliquer la signification des indications reprises sur les étiquettes des aliments commerciaux; - appréhender les notions de normes de qualité d'une alimentation et agir en conséquence. | CM | Les explications relatives aux caractéristiques nutritives des principaux aliments sont justes. Les différents termes, symboles, ... repris sur une étiquette commerciale ou une notice d'utilisation des aliments sont correctement décodés et expliqués. Les explications relatives aux notions de normes de qualité sont pertinentes. |
| | 2.1.4. <i>Présenter les conséquences d'une alimentation non conforme aux normes pour la santé humaine.</i> | CEF | |
| 2.2 Conserver, préparer et distribuer les aliments dans le respect des règles de sécurité et des consignes prévues. | 2.2.1. Réaliser la préparation et la distribution des rations: <ul style="list-style-type: none"> - respecter les consignes; - estimer des quantités d'aliments en volume, en poids; - respecter les règles d'hygiène et de sécurité. | CM | Le travail exécuté répond aux exigences professionnelles. Les consignes sont respectées. Les prescriptions prévues en matière d'hygiène et de sécurité sont appliquées. L'aspect qualitatif du travail fait l'objet d'une attention constante. |
| | 2.2.2. Réaliser le stockage des aliments dans le respect | CM | La description des différents modes de conservation |

| | | | |
|---|--|-----|---|
| | des consignes données; - décrire les modes de conservation des aliments; | | des aliments est juste. |
| 2.3 Participer à la conduite des différentes phases du cycle de reproduction des animaux. | 2.3.1. Identifier et caractériser les principales races des différentes catégories d'animaux présents dans les élevages de nos régions. | CM | Les caractéristiques des différentes races des animaux d'élevage, de production laitière et de viande de nos régions sont correctement décrites. En situation concrète, les différentes races sont correctement identifiées. |
| | 2.3.2. Exposer les mécanismes de la reproduction: - schématiser l'organisation générale du système de reproduction des principales catégories d'animaux; - décrire la fonction des organes mâle et femelle de l'appareil reproducteur. | CM | Le schéma de l'organisation du système de reproduction des animaux d'élevage, de production laitière et de viande de nos régions est juste et chacun des organes du système est correctement identifié. Les explications relatives à la fonction de chacun des organes sont correctes. |
| | 2.3.3. Décrire les signes indicateurs du moment opportun pour la mise à la reproduction et préparer celle-ci. | CM | La description des indicateurs de mise à reproduction des animaux d'élevage, de production laitière et de viande de nos régions est juste. |
| | 2.3.4. Décrire les principes de l'insémination artificielle et les techniques de mise en œuvre. | CM | Les description relatives aux principes de l'insémination artificielle sont justes. |
| 2.4 Assurer la mise bas, seul ou assisté. | 2.4.1. Décrire quelques signes indicateurs d'un état de gestation. | CM | La description de quelques indicateurs d'un état de gestation des animaux d'élevage, de production laitière et de viande de nos régions est juste. |
| | 2.4.2. <i>Prévoir et préparer la mise bas (organisation et préparation des locaux et du matériel);</i> | CEP | |
| | 2.4.3. <i>Participer aux opérations de mise bas.</i> | | |
| | 2.4.4. Citer les premiers soins à dispenser à la mère et au(x) jeune(s) après la mise bas. | CM | La description des premiers soins à dispenser à la mère et aux jeunes après la mise bas est juste et les justifications relatives à ces soins sont pertinentes. |
| | 2.4.5. <i>Dispenser les premiers soins dans le respect des techniques de mise en œuvre et des règles d'hygiène et de sécurité.</i> | CEP | |
| 2.5 Appliquer les plans de prophylaxie relatifs aux principaux risques de maladie dans le respect des consignes reçues. | 2.5.1. Décrire les principales maladies (microbiennes, nutritionnelles) et troubles . | CM | Les maladies courantes des animaux d'élevage, de production laitière ou de viande sont correctement décrites. |
| | 2.5.2. Décrire les principaux parasites externes et internes, identifier leurs effets sur la croissance des animaux . | CM | Les parasites courants des animaux d'élevage, de production laitière ou de viande sont correctement décrits. |
| | 2.5.6. Comprendre l'importance des problèmes sanitaires pour le développement d'un élevage: | CM | Les justifications relatives à la prise en compte des problèmes sanitaires en élevage sont pertinentes. |

| | | | |
|---|---|-----|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> - au niveau économique; - au niveau de la répercussion sur la santé humaine; - | | |
| | 2.5.7. Appliquer les programmes de traitements prophylactiques et curatifs sur les animaux et les locaux. | CM | Les applications relatives aux programmes de traitements prophylactiques et curatifs à mettre en œuvre et les justifications relatives à ces traitements sont pertinentes. |
| | 2.5.8. Citer les principales réglementations en vigueur en matière de dépistage des maladies à risque, des maladies à déclaration obligatoire. | CM | Les réglementations en matière de dépistage et de déclaration des maladies à risque sont correctement identifiées. |
| | 2.5.9. <i>Appliquer, sous le contrôle d'un vétérinaire, un plan de traitement prophylactique, dans le respect des législations en vigueur.</i> | CEP | |
| 2.6 Dispenser certains traitements simples et intervenir en cas d'urgence (blessure, étranglement,...). | 2.6.1. <i>Appliquer les techniques de soins, traitements, pouvant être dispensés en situation d'urgence, d'initiative ou sur les conseils d'un vétérinaire dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène:</i> | CEP | |
| | <ul style="list-style-type: none"> - diagnostic (prise de température, observation de l'œil,...); | CM | Le diagnostic est correctement établi. |
| | <ul style="list-style-type: none"> - <i>réalisation d'un traitement (injection sous-cutanée et intramusculaire, application d'une pommade, ...) en respectant les consignes d'utilisation des produits et des matériels.</i> | CEP | |
| | 2.6.2. <i>Appliquer les procédures d'intervention en cas d'intoxications dues à la manipulation, l'utilisation des produits sanitaires dans le respect des consignes reprises dans les notices d'utilisation</i> | CEP | |
| 2.7 Manipuler et intervenir sur un animal dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité. | 2.7.1. <i>Appliquer les techniques adéquates pour pratiquer des interventions, des manipulations sur un animal ou un lot d'animaux en respectant les règles de prévention des accidents corporels, et les principes de l'économie des efforts;</i> 2.7.2. <i>Adopter un comportement d'assurance vis-à-vis des animaux (stabilité émotionnelle,...).</i> | CEP | |
| 2.8 Participer à la récolte , la | 2.8.1. Décrire l'anatomie et la physiologie de la | CM | Les explications relatives : |

| | | | |
|--|--|-----|---|
| conservation des produits laitiers dans de bonnes conditions d'hygiène. | mamelle. | | <ul style="list-style-type: none"> à l'anatomie de la mamelle; au déclenchement et à l'entretien de la sécrétion lactée; à la composition du lait ; sont justes. |
| | 2.8.2. Schématiser les différents systèmes de traite et en décrire le fonctionnement. | CM | La schématisation des systèmes de traite courants est juste et les explications relatives au fonctionnement sont pertinentes. |
| | 2.8.3. <i>Réaliser la traite dans le respect des règles d'hygiène:</i> <ul style="list-style-type: none"> – décrire les différentes phases de la traite; – utiliser l'équipement selon les règles. – | CEP | |
| | 2.8.4. Identifier les dispositions légales relatives à la conception des locaux de traitement des produits laitiers, au nettoyage du matériel de récolte, de conservation des produits. | CM | Les explications relatives aux prescriptions légales à respecter pour la récolte et la conservation des produits laitiers sont pertinentes. |
| | 2.8.5. Caractériser les systèmes de conservation des produits de la traite: <ul style="list-style-type: none"> – décrire les techniques de conservation; – appliquer les techniques de conservation des produits en vue de garantir leur qualité. | CM | Les explications relatives aux différentes techniques de conservation des produits laitiers sont pertinentes. |
| | 2.8.6. Prélever des échantillons selon les procédures réglementaires afin d'effectuer les contrôles de qualité . | CM | Les procédures établies pour les prélèvements d'échantillons sont respectées. |
| | 2.8.7. Comprendre un bulletin de résultats d'analyses . | CM | Les résultats d'un bulletin d'analyse du lait sont correctement décodés et expliqués. |
| 2.9 Participer à la préparation des animaux destinés à être vendus ou présentés. | 2.9.1. <i>Préparer un animal destiné à la vente ou à un concours.</i> | CEP | |
| 2.10 Récolter et stocker les sous-produits de l'élevage dans le respect de la réglementation sur la protection de l'environnement. | 2.10.1. <i>Réaliser la récolte et le stockage dans le respect des réglementations en vigueur sur la protection de l'environnement.</i> | CEP | |

Fonction 03: Observer l'état d'une parcelle en culture.

| ACTIVITES DU (DES) PQ | COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES | CLAS. COMP. | INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES |
|--|---|-------------|---|
| 3.1 Reconnaître les genres et espèces des plantes cultivées dans l'exploitation. | <p>3.1.1. Définir les notions de famille, de groupe, de genre, d'espèce, de variété (cultivar) en référence à la systématique normalisée du règne végétal;</p> <p>3.1.2. Exposer les notions d'organismes génétiquement modifiés (OGM);</p> <p>3.1.3. Identifier par leur nom commun les plantes de la filière agricole ayant une importance économique;</p> <p>3.1.4. Décrire les caractéristiques et les exigences culturales de ces plantes.</p> | CM | <p>Les différents éléments de la terminologie utilisée en systématique végétale sont correctement différenciés.</p> <p>La démarche méthodologique adoptée pour identifier, en situation concrète, les plantes habituellement cultivées dans nos régions (plantes céréalières, fourragères, potagères, ...) est correcte et conduit à des résultats exacts.</p> <p>La description des caractéristiques et exigences culturales de ces plantes est juste.</p> |
| 3.2 Observer l'état de développement de la culture. | 3.2.1. Décrire la morphologie des principaux organes, jeunes et adultes des plantes, tels la racine, la tige, la feuille, la fleur, le fruit, la graine | CM | <p>Pour les plantes courantes cultivées dans nos régions:</p> <ul style="list-style-type: none"> • la morphologie des organes de base d'une plante est décrite avec justesse; • la représentation schématique d'une plante et la localisation de ces organes de base est exacte; • la description de l'aspect extérieur normal d'une plante est correcte. |
| | 3.2.2. Expliquer la fonction principale de chacun de ces organes à ses différents stades de développement et les situer sur une représentation schématique de la plante | CM | La représentation schématique des plantes couramment cultivées est juste et la fonction de chacun de ses organes de base à ses différents stades de croissance est correctement expliquée. |
| | 3.2.3. Diagnostiquer un état particulier de développement de la plante à chacun de ses stades de croissance: <ul style="list-style-type: none"> - état physiologique (port, développement racinaire et foliacé, couleur,...), - état sanitaire (parasites, maladies). | CM | En situation concrète, un état particulier de développement d'une plante est repéré avec justesse. |
| 3.3 Repérer la présence d'un problème dû aux conditions environnantes. | 3.3.1. Décrire les principes fondamentaux des phénomènes physiologiques tels la respiration, | CM | Les explications relatives aux mécanismes et aux facteurs conditionnant un développement normal d'une |

| | | | |
|---|---|-----|--|
| | la transpiration et la sudation, la photosynthèse, la nutrition, la croissance et la reproduction | | plante sont pertinentes. |
| | 3.3.2. Expliquer l'importance de chacune de ces fonctions pour le développement de la plante. | | |
| | 3.3.3. Décrire les dommages causés par l'eau, le soleil, le vent, le gel, la neige, la pollution sur le développement des plantes. | CM | Les dommages causés aux plantes par l'eau, le soleil, le vent, le gel, la neige, la pollution sont correctement décrits. |
| | 3.3.4. <i>Constater, sur le terrain, des dégâts dus aux conditions atmosphériques et en apprécier l'importance.</i> | CEP | |
| 3.4 Repérer la présence d'une maladie des plantes. | 3.4.1. Constater sur le terrain la présence d'une maladie sur les plantes et en apprécier l'importance | CM | En situation concrète, la présence d'une maladie est correctement repérée et l'appréciation des dommages est pertinente. |
| | 3.4.2. <i>Décrire les symptômes de la présence d'une de ces maladies</i> | CEP | Les symptômes de la présence des maladies courantes affectant les cultures de nos régions sont décrits avec justesse. Les effets de la présence de ces maladies pour le développement des cultures sont correctement décrits la définition des différents types de maladie est correctement formulée. |
| | 3.4.3. <i>Décrire les dommages causés aux plantes par les principales maladies</i> | | |
| | 3.4.4. <i>Identifier par leur nom commun les principales maladies des plantes (virales, bactériennes, fongiques).</i> | | |
| 3.5 Repérer la présence de parasites animaux sur les plantes. | 3.5.1. Constater, sur le terrain, la présence de parasites sur les plantes et en apprécier l'importance | CM | En situation concrète, la présence de parasites animaux est correctement repérée et l'appréciation de leur importance est pertinente. |
| | 3.5.2. <i>Décrire les symptômes de la présence d'un parasite.</i> | CEP | L'identification des principaux parasites animaux affectant les cultures de nos régions est juste et les symptômes de leur présence sont décrits avec justesse. La morphologie et le cycle de vie de ces parasites animaux sont correctement décrits. Les effets de la présence de ces parasites pour le développement des cultures sont correctement décrits. |
| | 3.5.3. <i>Décrire les dommages causés aux cultures par les principaux parasites .</i> | | |
| | 3.5.4. <i>Décrire la morphologie et le cycle de vie de ces principaux parasites et de leurs prédateurs.</i> | | |
| | 3.5.5. <i>Identifier par leur nom commun les principaux parasites animaux des végétaux à leur différents stades de développement.</i> | | |
| 3.6 Repérer la présence de plantes adventices. | 3.6.1. Constater sur le terrain la présence de plantes adventices et en apprécier l'importance. | CM | En situation concrète, la présence de plantes adventices est correctement repérée et l'appréciation de leur importance est pertinente. |
| | 3.6.2. Identifier par leur nom commun les principales plantes adventices à leurs différents stades de développement | CM | En situation concrète, les résultats d'identification des principales plantes adventices sont exacts. |
| | 3.6.3. <i>Décrire les dommages causés aux cultures par</i> | CEP | Les effets de la présence de plantes adventices pour le |

| | | | |
|--|---|-----|---|
| | <i>la présence de plantes adventices</i> | | développement des cultures sont correctement décrits |
| 3.7 Repérer la présence de ravageurs des cultures. | 3.7.1. Constaté, sur le terrain, la présence de ravageurs et en apprécier l'importance. | CM | En situation concrète, la présence de ravageurs des cultures est correctement repérée et l'appréciation de leur importance est pertinente. |
| | 3.7.2. Identifier par leur nom commun les principaux ravageurs des cultures (gibiers, oiseaux, taupes, mulots, ...). | CM | En situation concrète, les résultats d'identification des principaux ravageurs des cultures sont exacts et les symptômes de leur présence sont décrits avec justesse. |
| | 3.7.3. <i>Décrire les symptômes de la présence d'un ravageur .</i> | CEP | Les effets de la présence de ravageurs pour le développement des cultures sont correctement décrits. |
| | 3.7.4. <i>Décrire les dommages causés aux cultures par les principaux ravageurs.</i> | CEP | |
| 3.8 Rendre compte de ses observations. | 3.8.1. Rapporter oralement ou par écrit et d'une façon compréhensible les observations faites lors de l'inspection d'une culture. | CM | La présentation, orale ou écrite, de la synthèse des informations exploitables relatives aux observations réalisées est pertinente. |

Fonction 04: Appliquer les différentes techniques et opérations liées aux productions végétales dans le respect des consignes reçues.

| ACTIVITES DU (DES) PQ | COMPETENCES (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES | CLAS. COMP. | INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES |
|---|--|-------------|--|
| 4.1 Effectuer les diverses opérations de préparation du sol en vue d'un semis ou d'une plantation et apprécier les résultats obtenus. | 4.1.1. Caractériser les sols en tant que supports de culture: - identifier les différents types de sols de nos régions; - identifier les caractéristiques physiques et chimiques des sols qui influent sur la croissance des plantes et décrire leurs effets (nature, structure, perméabilité, réaction acide ou alcaline). | CM | En situation concrète, les types de sol de nos régions sont correctement identifiés. Le rôle des différents composants des sols sur le développement des plantes sont correctement décrits. Les explications relatives aux interactions milieu de culture - développement des plantes, sur la qualité et le rendement de la production sont pertinentes. |
| | 4.1.2. Décrire comment on peut modifier les caractéristiques physiques ou chimiques d'un sol en vue de répondre aux besoins d'une culture. | CM | Les explications relatives aux interventions possibles en vue d'apporter des correctifs aux caractéristiques physiques ou chimiques des sols sont pertinentes. |
| | 4.1.3. Expliquer les techniques de préparation d'un sol en vue d'un semis ou d'une plantation: - décrire les travaux de préparation du sol à effectuer en vue d'un semis ou d'une plantation; - comprendre l'intérêt de ces travaux pour le développement des cultures; - décrire les qualités physiques d'un sol apte à recevoir un semis, une plantation; - identifier les critères à prendre en compte pour évaluer la qualité du travail; - identifier outils, machines et matériels utilisés pour la préparation des sols et décrire leur mode d'action. | CM | En fonction des cultures envisagées, la description des différents travaux (superficiels et en profondeur) à exécuter est juste. Les explications relatives à l'intérêt de ces travaux sont pertinentes. Les explications relatives aux critères de qualité que doit présenter un sol préparé sont pertinentes. Les outils et matériels sont correctement identifiés et les explications relatives à leur mode d'action sont pertinentes. |
| | 4.1.4. Réaliser les travaux de préparation des sols dans le respect des consignes: - sélectionner les instruments appropriés aux travaux à effectuer; | CEF/ CEP | |

| | | | |
|--|--|-------------|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> - <i>juger de l'utilisation possible du matériel en tenant compte de l'état du sol et des conditions climatiques;</i> - <i>utiliser, ajuster et régler les outils, machines et matériels dans le respect des consignes d'utilisation et des règles de sécurité;</i> - <i>apprécier les risques liés à l'utilisation de ces machines;</i> - <i>évaluer la qualité des travaux exécutés.</i> | | |
| 4.2. Effectuer les semis ou plantations en respectant les consignes (densité, peuplement, profondeur). | 4.2.1. Décrire les modes et techniques de semis et de plantation et exposer les critères d'un semis, d'une plantation de qualité; | CM | Les divers modes de semis ou de plantation sont correctement décrits. Les explications relatives aux critères de qualité d'un semis ou d'une plantation sont correctement formulées. Les outils et matériels sont correctement identifiés et les explications relatives à leur mode d'action sont pertinentes. |
| | 4.2.2. Décrire les outils, machines et matériels utilisés pour les semis ou les plantations et expliquer leur mode d'action. | | |
| | 4.2.3. Appliquer le calendrier des semis ou plantations en tenant compte des conditions climatiques et du cycle végétatif des cultures. | CM | Pour des cas concrets en rapport avec les activités de l'exploitation, les calendriers des travaux sont correctement appliqués. |
| 4.3 Effectuer les différentes opérations d'entretien des parcelles en cours de croissance des plantes. | 4.2.4. <i>Réaliser les semis et plantations dans le respect des consignes:</i> <ul style="list-style-type: none"> - <i>juger de l'utilisation possible du matériel en tenant compte de l'état du sol et des conditions climatiques;</i> - <i>utiliser, ajuster et régler les outils, machines et matériels dans le respect des consignes d'utilisation, de dosage, de calibrage et des règles de sécurité;</i> - <i>apprécier les risques liés à l'utilisation de ces machines;</i> - <i>vérifier la conformité des semences ou plants fournis par rapport aux consignes reçues;</i> - <i>manipuler les plants afin de ne pas leur faire subir de dégâts.</i> | CEF/ CEP | |
| | 4.3.1. Décrire les travaux d'entretien des parcelles en cours de croissance des plantes (binage, sarclage, désherbage, buttage,); | CM | En fonction des cultures envisagées, la description des différents travaux d'entretien à exécuter est juste. Les explications relatives à l'intérêt de ces travaux sont pertinentes. Les outils et matériels sont correctement identifiés et les |
| 4.3.2. Comprendre l'intérêt de ces entretiens pour le développement des cultures; | | | |

| | | | |
|--|--|-------------|---|
| | 4.3.3. Décrire outils, machines et matériels utilisés pour les travaux d'entretien des parcelles en cours de croissance des plantes. | | explications relatives à leur mode d'action sont pertinentes. |
| | 4.3.4. Appliquer le calendrier des travaux d'entretien des cultures en cours de croissance des plantes. | CM | Pour des cas concrets en rapport avec les activités de l'exploitation, les calendriers sont correctement appliqués. |
| | 4.3.5. <i>Réaliser les travaux d'entretien des parcelles en cours de croissance dans le respect des consignes:</i> <ul style="list-style-type: none"> - <i>sélectionner les instruments appropriés aux travaux à effectuer;</i> - <i>juger de l'utilisation possible du matériel en tenant compte de l'état du sol et des conditions climatiques;</i> - <i>utiliser, ajuster et régler les outils, machines et matériels dans le respect des consignes d'utilisation et des règles de sécurité;</i> - <i>apprécier les risques liés à l'utilisation de ces machines;</i> - <i>assurer le suivi des opérations.</i> | CEF/ CEP | |
| 4.4 Appliquer des amendements et des fertilisants. | 4.4.1. Appliquer les notions d'arithmétique pour résoudre des problèmes d'apports d'amendements ou de fertilisants: <ul style="list-style-type: none"> - maîtriser les notions de surface, de poids, de volume; - maîtriser l'application de la règle de 3 et le calcul des pourcentages. | CM | Dans des cas concrets de résolutions de problèmes, les résultats exprimés en terme de grandeur et d'unité sont exacts. |
| | 4.4.2. Comprendre les mécanismes et les facteurs conditionnant l'absorption des éléments nutritifs: <ul style="list-style-type: none"> - énumérer les principaux facteurs de croissance d'un végétal et décrire l'influence de chacun de ces facteurs sur le développement du végétal; - comprendre les notions de conductivité et d'acidité d'un sol (pH) et leurs effets sur la développement des plantes; - expliquer sommairement l'absorption des éléments nutritifs par les feuilles et les racines et indiquer les conditions optimales | CM | Les explications relatives aux mécanismes et aux facteurs d'absorption des éléments nutritifs sont justes. Les définitions des notions de conductivité et d'acidité d'un sol sont justes et leurs effets sur le développement des plantes sont correctement décrits. Les effets des éléments nutritifs majeurs pour le développement des plantes sont correctement expliqués. |

| | | |
|--|-------------|---|
| <p>d'absorption;</p> <ul style="list-style-type: none"> - décrire les effets essentiels pour la plante des éléments azote, phosphore, potassium, calcium. | | |
| <p>4.4.3. Caractériser les propriétés des amendements et fertilisants couramment utilisés pour l'entretien et l'amélioration de la fertilité du sol et comprendre leur action;</p> <p>4.4.4. Citer les noms commerciaux des principaux engrais et amendements et donner leurs utilisations à partir de la lecture des notices commerciales;</p> <p>4.4.5. Comprendre la signification des indications reprises sur les étiquettes des produits commerciaux.</p> | CM | <p>Les amendements et engrais couramment utilisés dans l'exploitation sont correctement identifiés par leurs noms commerciaux et leurs utilisations sont correctement décrites et justifiées.</p> <p>Les différents termes, symboles, repris sur une étiquette commerciale ou une notice d'utilisation d'un amendement ou d'un engrais sont correctement décodés et expliqués.</p> |
| <p>4.4.6. Décrire les modes et techniques d'apports de fertilisants;</p> <p>4.4.7. Comparer les moyens d'épandage et de distribution des engrais;</p> <p>4.4.8. Décrire les outils, machines et matériels utilisés pour les apports de fertilisants et expliquer leur mode d'action;</p> <p>4.4.9. Apprécier les risques liés à l'utilisation des machines.</p> | CM | <p>La description des modes et techniques d'apports d'amendements ou de fertilisants est juste.</p> <p>Les outils, matériels et équipements utilisés pour l'apport des amendements et fertilisants sont correctement identifiés et les explications relatives à leur mode d'action sont justes.</p> <p>Les risques liés à l'utilisation des machines sont correctement identifiés.</p> |
| <p>4.4.10. Décrire les prescriptions légales à respecter en matière de stockage des produits fertilisants et d'élimination des contenants (normes de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement).</p> | CM | <p>Les explications relatives aux prescriptions légales à respecter pour l'utilisation, la gestion des stocks et l'élimination des contenants des fertilisants sont pertinentes.</p> |
| <p>4.4.11. Réaliser les apports d'amendements ou de fertilisants dans le respect des consignes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - sélectionner les instruments appropriés aux travaux à effectuer; - juger de l'utilisation possible du matériel en tenant compte de l'état du sol et des conditions climatiques; - utiliser, ajuster et régler les outils, machines et matériels dans le respect des consignes d'utilisation, de dosage de produits et des règles d'hygiène et de sécurité; | CEF/ CEP | |

| | | | |
|--|---|---------|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> - <i>apprécier les risques liés à l'utilisation de ces machines;</i> - <i>nettoyer soigneusement les équipements après utilisation;</i> - <i>assurer le suivi et le contrôle des résultats des interventions.</i> | | |
| | 4.4.12. <i>Appréhender les conséquences d'une erreur de manipulation d'engrais sur les plantes, les animaux, l'homme et l'environnement.</i> | CEF/CEP | |
| 4.5 Appliquer les techniques ou opérations liées à la défense et à la protection des végétaux. | 4.5.1. Appliquer les notions d'arithmétique pour résoudre des problèmes liés à l'apport de pesticides: <ul style="list-style-type: none"> - maîtriser les notions de surface, de poids, de volume; - maîtriser l'application de la règle de 3 et du calcul des pourcentages; | CM | Dans des cas concrets de résolutions de problèmes, les résultats exprimés en terme de grandeur et d'unité sont exacts. |
| | 4.5.2. Comprendre les moyens de lutte utilisés contre les ennemis des cultures: <ul style="list-style-type: none"> - définir les notions: <ul style="list-style-type: none"> - de fongicide, d'insecticide, d'herbicide; - de mode d'action des pesticides; - de substance active; - identifier les principaux produits courants de protection et de lutte contre les maladies et les parasites des cultures; - identifier les réglementations en matière d'utilisation des pesticides; - comprendre la signification des indications reprises sur les étiquettes des produits commerciaux; - utiliser un index des produits phytosanitaires; - apprécier les risques et les dangers liés à l'utilisation des pesticides. | CM | La définition des termes fongicide, insecticide, herbicide, modes d'action, substance active est juste. Les caractéristiques, les actions, les propriétés, des produits courants utilisés dans l'exploitation sont correctement restituées. Les réglementations en matière d'utilisation des pesticides sont correctement identifiées. Les différents termes , symboles, ... repris sur une étiquette commerciale ou une notice d'utilisation des pesticides sont correctement décodés et expliqués. |
| | 4.5.3. Comprendre les moyens de protection et de lutte contre les ennemis des cultures: <ul style="list-style-type: none"> - méthodes culturales; - luttés physiques, chimiques, biologiques; - protection intégrée, lutte raisonnée. | CM | Les divers moyens de protection et de lutte contre les ennemis des cultures sont correctement identifiés. Les explications relatives aux avantages et inconvénients des divers moyens sont pertinentes. |
| | 4.5.4. <i>Comparer au niveau de la rentabilité, de l'influence sur la qualité de la production, de la</i> | CEF/CEP | |

| | | | |
|--|--|-------------|--|
| | <i>protection de l'environnement les moyens de protection et de lutte contre les ennemis des cultures.</i> | | |
| | <p>4.5.5. Expliquer les techniques d'application des pesticides:</p> <ul style="list-style-type: none"> - décrire les modes et techniques d'application des pesticides; - décrire les outils, machines et matériels utilisés pour les applications des pesticides et expliquer leur mode d'action; - apprécier les risques liés à l'utilisation des machines. | CM | <p>La description des modes et techniques d'application des pesticides est juste.</p> <p>Les outils, matériels et équipements utilisés pour l'application des pesticides sont correctement identifiés et les explications relatives à leur mode d'action sont justes.</p> <p>Les risques liés à l'utilisation des machines sont correctement identifiés.</p> |
| | 4.5.6. Identifier les prescriptions légales à respecter en matière de stockage des produits et d'élimination des contenants (normes de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement). | CM | Les explications relatives aux prescriptions légales à respecter pour l'utilisation, la gestion des stocks et l'élimination des contenants des pesticides sont pertinentes. |
| 4.6. Pratiquer les luttes chimiques, physiques, biologiques contre les ennemis des cultures dans le respect des réglementations en matière de protection de l'environnement, d'hygiène et de sécurité. | <p>4.6.1. <i>Réaliser les opérations de lutte contre les ennemis des cultures dans le respect des consignes:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Lire et appliquer scrupuleusement les consignes de dosage et les prescriptions d'utilisation des produits;</i> - <i>Sélectionner les instruments appropriés aux travaux à effectuer ;</i> - <i>Juger de utilisation possible du matériel en tenant compte de l'état du sol et des conditions climatiques ;</i> - <i>Utiliser, ajuster et régler les outils, machines et matériels dans le respect des consignes d'utilisation, de dosage des produits et des règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement ;</i> - <i>Apprécier les risques liés à l'utilisation de ces machines ;</i> - <i>Appréhender les conséquences d'un nettoyage incomplet des équipements ;</i> - <i>Respecter les consignes de sécurité et d'hygiène lors de l'application d'un fongicide, insecticide ou herbicide;</i> - <i>Respecter les prescriptions légales en</i> | CEF/ CEP | |

| | | | |
|---|--|---------|--|
| | <p><i>matière de stockage, d'utilisation des fongicides, insecticides ou herbicides et de collecte et destruction des emballages et des restes de produits ;</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Suivre et contrôler les résultats des interventions.</i> | | |
| | <ul style="list-style-type: none"> - <i>Appréhender les conséquences d'une erreur de manipulation des pesticides sur les plantes, les animaux, l'homme et l'environnement;</i> - <i>Appliquer les mesures de premiers soins en cas d'intoxication ou de brûlures dues à utilisation des pesticides.</i> | CEF/CEP | |
| 4.7. Appliquer les techniques ou opérations liées à la récolte et au stockage des produits. | <p>4.7.1. Comprendre les critères de mise en marché des produits:</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier pour les principales cultures les critères de maturité commerciale ; - identifier les stades de récolte en fonction de la destination de la culture ; - identifier les critères de qualité d'un produit sain - apprécier sensitivement la qualité d'un produit. | CM | <p>Pour les différentes productions de l'exploitation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le stade de récolte d'une production en vue de sa commercialisation est correctement apprécié, • la qualité commerciale des produits est appréciée avec justesse, • les critères de mise en marché sont correctement identifiés. |
| | <p>4.7.2. Réaliser les opérations de récolte:</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>identifier outils, machines et matériels utilisés pour la récolte et le tri des produits ;</i> - <i>sélectionner les instruments appropriés aux travaux à effectuer ;</i> - <i>juger de l'utilisation possible du matériel en tenant compte de l'état du sol et des conditions climatiques ;</i> - <i>utiliser, ajuster et régler les outils, machines et matériels utilisés pour la récolte et le stockage des produits dans le respect des consignes d'utilisation et des règles de sécurité ;</i> - <i>nettoyer soigneusement les équipements après utilisation;</i> - <i>apprécier les risques liés à l'utilisation de ces machines;</i> - <i>assurer le suivi et contrôler les résultats des opérations;</i> | CEF/CEP | |

Fonction 5: Appliquer les techniques ou opérations liées au maintien opérationnel et au fonctionnement optimal des outils, machines, matériels et bâtiments agricoles dans le respect des consignes reçues.

| ACTIVITES DU (DES) PQ | COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES | CLAS. COMP. | INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES | |
|--|---|-------------|---|--|
| 5.1 Effectuer les opérations d'entretien et de maintenance de premier niveau des outils, machines et matériels conformément aux consignes fournies et établir la liste des travaux à réaliser. | 5.1.1. Comprendre et expliquer les principes de base de fonctionnement des outils, machines et matériels utilisés dans les exploitations agricoles pour: <ul style="list-style-type: none"> - l'élevage, la préparation et la distribution des aliments, la récolte des produits, - la préparation et l'entretien des sols, semis et plantation, apports de fertilisants et de pesticides, récolte des produits, ... | CM | Les explications relatives à la fonction globale des outils, matériels et équipements utilisés dans les différentes filières sont pertinentes. Les principes de base du fonctionnement des outils, matériels et équipements sont correctement décrits. Les chaînes de commande des divers équipements sont identifiées avec justesse. | |
| | 5.1.2. Identifier les maillons d'une chaîne électronique, d'une chaîne hydro-pneumatique de commande des équipements. | | | |
| | 5.1.3. Identifier, à partir de documents ressources, pour les différents équipements les travaux d'entretien et de maintenance de premier niveau à effectuer. 5.1.4. Elaborer un calendrier des entretiens et des travaux de maintenance de premier niveau. | | CM | En situation concrète, les calendriers des opérations de maintenance de 1 ^{er} niveau des divers équipements et machines et matériels sont conformes aux indications des notices d'utilisation. |
| | 5.1.5. Réaliser des opérations de maintenance de 1 ^{er} niveau : <ul style="list-style-type: none"> - lire et comprendre les notices d'entretien et de maintenance de premier niveau des équipements; - procéder aux différents travaux d'entretien et de maintenance de 1^{er} niveau prévus dans les notices des constructeurs dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène. | CM | En situation concrète de travail: <ul style="list-style-type: none"> • les consignes de travail sont correctement décodées et appliquées d'une manière stricte, • les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter, • les techniques opératoires sont respectées et les gestes professionnels sont maîtrisés, • les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène et de santé sont respectées, • l'aspect qualitatif du travail fait l'objet d'une attention constante. | |
| 5.2 Diagnostiquer des pannes courantes et procéder aux réparations (2 ^e niveau). | 5.2.1. Décrire les principes de fonctionnement des moteurs électriques, des moteurs à essence et des moteurs diesel; | CM | Les différents éléments d'un moteur sont identifiés avec justesse et leur fonction sont correctement décrites. Les principes de base du fonctionnement des moteurs | |

| | | | |
|--|--|-----|---|
| | <p>5.2.2. Décrire les principes de fonctionnement des systèmes hydrauliques, des systèmes pneumatiques;</p> <p>5.2.3. Décrire les appareillages d'éclairage, de signalisation;</p> <p>5.2.4. Décrire les systèmes de freinage et de direction.</p> | | <p>électriques, à essence, diesel sont correctement décrits.</p> <p>Les différents termes, symboles, ... repris sur la plaque signalétique d'un moteur sont correctement décodés.</p> <p>Les principes de base du fonctionnement des systèmes de commandes hydrauliques et pneumatiques, des systèmes d'éclairage, de signalisation, de freinage et de direction sont correctement décrits.</p> |
| | <p>5.2.5. Diagnostiquer les pannes courantes de ces moteurs;</p> <p>5.2.6. Diagnostiquer des dysfonctionnements simples des systèmes hydrauliques, pneumatiques, d'éclairage, de signalisation, de freinage et de direction.</p> | CM | <p>En situation concrète, les procédures de pose d'un diagnostic sont respectées et conduisent à un résultat fiable.</p> |
| | <p>5.2.7. Assurer le remplacement d'organes défectueux dans le respect des notices d'utilisation.</p> | CM | |
| 5.3 Effectuer des travaux courants de 3 ^e niveau sur outils, machines et matériels (transformations pour les rendre plus efficaces et plus performants dans le respect des normes d'agrément établies par le constructeur). | <p>5.3.1. <i>Repérer sur l'outil, la machine, le matériel les travaux d'amélioration à effectuer;</i></p> | CEF | |
| | <p>5.3.2. Réaliser ces travaux dans un souci d'optimisation de l'outil, de la machine, du matériel:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etablir un plan avant la réalisation; - Pratiquer ces travaux en tournage, ajustage, soudage, ... | CM | |
| 5.4 Effectuer des travaux simples d'aménagement ou de réparation dans l'exploitation : maçonnerie, menuiserie, plomberie, chauffage, électricité, soudage ... | <p>5.4.1. <i>Repérer sur le site les travaux d'aménagement ou de réparation à effectuer aux infrastructures;</i></p> | CEF | |
| | <p>5.4.2. Réaliser des réparations, des raccordements électriques simples dans le respect de la réglementation sur les installations électriques;</p> <p>5.4.3. Pratiquer des travaux simples en soudage, perçage, meulage;</p> <p>5.4.4. Suivre les directives de montage fournies par le</p> | CM | <p>En situation concrète de travail dans les domaines de l'électricité, du soudage, perçage, meulage:</p> <ul style="list-style-type: none"> • les consignes de travail sont correctement décodées et appliquées d'une manière stricte; • les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter; |

| | | | |
|--|---|-------------|---|
| | fabriquant. | | <ul style="list-style-type: none"> • les techniques opératoires sont respectées et les gestes professionnels sont maîtrisés; • les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène et de santé sont respectées; • l'aspect qualitatif du travail fait l'objet d'une attention constante. |
| | <i>5.4.5. Pratiquer des réparations simples en maçonnerie, menuiserie, plomberie, ...</i> | CEF/ CEP | |
| 5.5. Participer à l'installation de nouveaux équipements à partir de consignes fournies. | 5.6.1. Lire, comprendre un plan, croquis, schéma; 5.6.2. Suivre les directives de montage fournies par le fabricant; | CM | |

Fonction 6 : Organiser son travail dans le respect des consignes reçues et effectuer les différentes tâches dans les conditions de sécurité optimale.

| ACTIVITES DU (DES) PQ | COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES | CLAS. COMP. | INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES |
|--|--|-------------|---|
| 6.1 Préparer le matériel, les produits dans le respect des consignes fixées. | 6.1.1. Lire, comprendre et respecter des consignes; 6.1.2. Choisir les outils, machines et matériels, produits appropriés à chaque type de travail; 6.1.3. Vérifier l'état de fonctionnement des outils, machines et matériels avant utilisation. | CM | En situation concrète: <ul style="list-style-type: none"> • les consignes de travail sont correctement décodées et appliquées d'une manière stricte • les outils, matériels et produits préparés sont en parfaite adéquation avec les consignes ou avec les travaux à exécuter • la vérification, avant utilisation, de l'état de fonctionnement des outils et matériels est fiable |
| 6.2 Effectuer les différentes tâches dans un souci d'efficacité, d'économie d'effort , d'hygiène, de sécurité et de qualité. | 6.2.1. <i>Réaliser les différentes tâches en appliquant les règles d'ergonomie et d'organisation rationnelle du travail:</i> <ul style="list-style-type: none"> - <i>rechercher l'efficacité;</i> - <i>appliquer les principes de l'économie des efforts;</i> - <i>respecter les règlements en matière de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement.</i> | CEF/ CEP | |
| 6.3 Nettoyer, vérifier et ranger les équipements, matériels et produits utilisés. | 6.3.1. Réaliser le rangement des outils, matériels et produits à la fin d'une activité: <ul style="list-style-type: none"> - nettoyer, à la fin d'un travail ou avant rangement, les outils, matériels et équipements dans le respect des consignes et des règles de sécurité; - ranger, après nettoyage, les outils matériels et équipements; - ranger les produits non utilisés dans le respect des règles de sécurité et de protection de l'environnement. | CM | En situation concrète: <ul style="list-style-type: none"> • les consignes de travail sont correctement décodées et appliquées d'une manière stricte, • l'usage des nettoyants est conforme aux notices d'utilisation des produits, • les techniques opératoires sont respectées et les gestes professionnels sont maîtrisés, • les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, de santé et de protection de l'environnement sont respectées, • après utilisation les outils, matériels et produits sont rangés en toute sécurité et dans le respect des agencements prévus. |

Fonction 7 : Agir en acteur de la protection de l'environnement (recommandations pour un développement durable).

| ACTIVITES DU (DES) PQ | COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES | CLAS. COMP. | INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES |
|---|--|-------------|--|
| 7.1 Mettre en application les recommandations du Plan d'Environnement pour un Développement durable. | 7.1.1. Appréhender le concept de développement durable (enjeux, objectifs, approche globale de la gestion de la nature et du paysage, ...): - identifier les recommandations du Plan d'Environnement pour un Développement durable; - identifier les recommandations du "Code de bonne pratique agricole". | CM | Les explications relatives aux enjeux, aux objectifs, ... du concept de développement durable sont pertinentes. Les recommandations relatives aux actions à mettre en œuvre dans le cadre du "Plan d'environnement pour un développement durable" et du "Code de bonne pratique agricole" sont correctement identifiées et justifiées. |
| | - <i>appliquer les recommandations du Plan d'Environnement pour un Développement durable</i> - <i>appliquer les recommandations du "Code de bonne pratique agricole".</i> | CEP | |
| 7.2 Utiliser les alternatives aux méthodes de fertilisation et de lutte chimique contre les ennemis des cultures. | 7.2.1. Identifier les dégâts possibles causés par une application intensive de pesticides et d'engrais; | CM | Les explications relatives: • aux dégâts possibles causés par les engrais et les pesticides, • à l'influence des engrais et pesticides sur la qualité des productions, sont pertinentes. |
| | 7.2.2. Comprendre l'influence des fertilisants et des pesticides sur les différents critères de qualité des produits agricoles de l'exploitation. | | |
| | 7.2.3. Comprendre les méthodes permettant de réduire l'utilisation des fertilisants chimiques. | CM | Les méthodes alternatives pour une utilisation réduite des engrais chimiques sont correctement identifiées. |
| | 7.2.4. Comprendre les méthodes de stockage et d'application des fertilisants naturels donnant un minimum de pertes en éléments nutritifs et évitant leurs effets préjudiciables sur l'environnement. | CM | Les explications relatives aux conditions optimales de stockage et d'utilisation des fertilisants naturels dans le respect de l'environnement sont pertinentes. |
| | 7.2.5. Comprendre les alternatives aux méthodes de lutte chimique en prenant en compte les impacts sur la rentabilité de l'entreprise. | CM | Les méthodes alternatives de lutte chimique sont correctement identifiées. Les explications relatives aux conditions de mise en |

| | | | |
|--|--|----|--|
| | | | application de ces méthodes sans nuire à la rentabilité sont pertinentes. |
| 7.3 Contribuer à la conservation et à l'amélioration du paysage. | 7.3.1. Expliquer l'intérêt qu'il y a d'entretenir et de sauvegarder les espaces verts et les espaces ruraux. | CM | Les justifications de l'intérêt d'entretenir et de sauvegarder les espaces verts et les espaces ruraux sont pertinentes. |

Fonction 8 : S'intégrer dans la vie professionnelle.

| ACTIVITES DU (DES) PQ | COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES | CLAS. COMP. | INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES |
|--|--|-------------|---|
| 8.1 Se situer dans la vie professionnelle. | 8.1.1. Connaître les éléments de la réglementation du travail - identifier ses droits, devoirs et responsabilités comme travailleur en référence à la législation du travail; - identifier les bases essentielles de la protection sociale (ONSS, INAMI, accidents du travail, ...); | CM | |
| | - identifier les services, juridictions et organismes liés à la vie professionnelle. | CEP | |
| 8.2 Développer des attitudes professionnelles. | 8.2.1. Développer de bonnes attitudes à l'égard des changements; 8.2.2. Accroître sa capacité d'apprendre, de s'informer et de se documenter sur les nouvelles techniques, les nouvelles technologies; 8.2.3. Auto-évaluer ses travaux; 8.2.4. Développer son autonomie, son sens des responsabilités, sa motivation; 8.2.5. Gérer efficacement son temps; 8.2.6. Organiser son travail; 8.2.7. Cultiver ses capacités de communication. | CEF/ CEP | |
| 8.3 Utiliser l'outil informatique pour enregistrer des données. | 8.3.1. Réaliser avec les logiciels informatiques et les banques de données les documents nécessaires. | CM | |
| 8.4 Utiliser l'outil informatique pour communiquer, pour s'informer. | 8.4.1. Transmettre et réceptionner un courrier électronique dans le respect des procédures. 8.4.2. Rechercher des informations, consulter des bases de données dans le respect des procédures | CM | |
| 8.5. Développer des attitudes déontologiques. | 8.5.1. Apporter une attention constante à la qualité du travail, de service; 8.5.2. Développer son autonomie, son sens des responsabilités, sa motivation. | CEP | |

| | | | |
|---|--|-----|--|
| 8.6. Développer des attitudes relationnelles. | 8.6.1. <i>S'intégrer dans un travail d'équipe;</i> 8.6.2. <i>Situer son travail dans l'ensemble des étapes du processus de production;</i> 8.6.3. <i>Délimiter son travail au sein d'une équipe;</i> 8.6.4. <i>Faire preuve de solidarité, de convivialité, de loyauté à l'égard de ses collègues.</i> | CEP | |
| 8.7 Participer à la vie de l'exploitation. | 8.7.1. <i>Prendre conscience de l'esprit d'entreprise;</i> 8.7.2. <i>Identifier l'organigramme de l'entreprise et le rôle de chacun de ses membres;</i> 8.7.3. <i>Identifier les interrelations avec les entreprises de l'amont et de l'aval;</i> 8.7.4. <i>Contribuer à la valorisation de l'entreprise;</i> 8.7.5. <i>S'impliquer dans les plans d'action en vue d'une gestion globale de la qualité..</i> | CEP | |